

INFORM'ACTION

7^e ANNEE

Le numéro : 1,00 F
au C.C.P. 933-47 Paris
à l'ordre de la Fédération des Services CFDT
Publication bimestrielle

**

Rédaction - Administration :
20, rue Rochechouart - Paris (9^e)
Tél. : 878-32-72

Fédération des Services, Commerce, Crédit
Fédération du Livre, Papier, Carton

**

Pour les changements d'adresse, joindre la dernière
bande et 2 timbres.

**

Le Directeur de la publication : André BALLON
Imprimerie Artésienne 62 - LIEVIN
CPPP 510-D-73

**

Abonnement Annuel : 6,00 F

INFORM'ACTION

c.f.d.t.

BULLETIN
DU
MILITANT
FEDERATION
GENERALE
SERVICES
LIVRE
OCTOBRE 76
N° 37

SOMMAIRE

● Développer l'initiative à tous les niveaux pour des luttes mieux coordonnées	1
● Bureau Fédéral 28-29 juin 76	5
● 37 ^e congrès confédéral	7
● Développer localement le rapport de force des travailleurs du commerce avec les consommateurs	21
● BIBLIOGRAPHIE	25

Développer l'initiative à tous les niveaux

pour des luttes mieux coordonnées

— LE PLAN BARRE : UNE NOUVELLE TENTATIVE

• pour briser la résistance des travailleurs

Avec le plan Barre, Giscard tente une nouvelle fois d'utiliser tous les moyens de l'état pour mâter la classe ouvrière. Une fois de plus, il espère redonner le goût d'investir aux capitalistes en restaurant leurs profits au dépend des salariés. Jusqu'à présent, cela a échoué devant la résistance des travailleurs qui s'est exprimée chaque fois qu'ils y ont été contraints dans des luttes dures et longues.

• pour renforcer la coordination patronale

Avec le blocage des prix, le gouvernement resserre la coordination des politiques patronales en particulier sur les salaires. De son côté, il donne l'exemple dans son attitude vis-à-vis des travailleurs du secteur public et en usant à plein de tous les moyens d'information dont il dispose.

Les spécialistes de l'économie qui nous dirigent restent incapables d'expliquer comment l'économie peut être relancée en restreignant la consommation populaire et comment les investissements qui se sont faits ces dernières années au dépend des emplois pourraient tout à coup réduire le chômage.

— LE 7/10, UN TREMLIN POUR L'ACTION

Les travailleurs, eux, ne s'y sont pas trompés et l'ont très massivement exprimé le 7 octobre.

Mais si chacun sent bien que le capitalisme est en difficulté et que la restructuration en cours va à l'encontre des intérêts des travailleurs, beaucoup se sentent démunis pour voir comment imposer d'autres perspectives.

Il nous faut répondre à ceux qui sont restés en marge de l'action parce qu'ils estimaient que la grève du 7 octobre n'était que politique parce qu'ils ne voyaient pas son efficacité immédiate. Il nous faut répondre aussi à ceux qui pensent que la satisfaction des revendications est conditionnée par l'arrivée de la gauche au pouvoir et que d'ici là, l'action doit surtout servir à la mise en accusation publique de la majorité actuelle et à l'expression de tous les mécontentements pour rallier à l'opposition le plus grand nombre de gens.

- **s'inscrivant dans une lutte d'ensemble**

Contre le pessimisme et l'attentisme, il nous faut situer notre responsabilité propre d'organisation syndicale. Pour la CFDT, les luttes sont le moyen essentiel qui permet à la classe ouvrière de peser sur l'évolution de la société. Elles seules peuvent empêcher une dégradation pire de la situation. L'arrivée d'un gouvernement de gauche ne peut remplacer ce moyen essentiel. Sa capacité à répondre aux aspirations des travailleurs restera conditionnée par le développement du rapport de force et par une cohérence plus grande des actions dans les entreprises et les localités.

C'est vrai, nous nous heurtons actuellement à une fermeté et à une répression patronale accrue qui ne sera pas brisée en un jour.

Dans chaque entreprise nous nous trouvons face à une réorganisation soumettant de plus en plus la moindre décision aux impératifs du profit, et conditionnant de façon plus contraignante l'activité de chaque travailleur. Cette situation lie plus étroitement chaque moment de notre lutte à un affrontement global.

- **à partir d'objectifs unifiants**

Cela rend caduque la pratique de lutte au coup par coup ou celle du catalogue de revendications qui laisse les mains libres au patron pour choisir ce qu'il veut bien concéder. Donner confiance aux travailleurs dans les possibilités de l'action implique que nous soyons capables de montrer comment celle-ci s'insère dans une mobilisation d'ensemble continue, unifiant les forces autour d'objectifs revendicatifs qui concrétisent les perspectives pour lesquelles nous nous organisons. Sans sous-estimer la nécessité et les possibilités d'obtenir des succès partiels immédiats, nous ne devons pas cacher aux travailleurs l'importance de l'affrontement engagé. Gagner nécessite une participation plus active de chacun et une continuité de l'action pour imposer des transformations durables.

— DEVELOPPER UNE CAPACITE DE LUTTE A TOUS LES NIVEAUX

- **dans la section**

Le premier lieu où peut être assurée cette continuité de la mobilisation est bien l'entreprise. C'est au travers de l'activité de la section que les travailleurs jugent des moyens d'organisateurs entre leurs mains et des chances de succès. C'est au travers des objectifs revendicatifs mis en avant qu'ils peuvent se rendre compte de la cohérence de nos perspectives et de la façon dont elles répondent à leur mécontentement.

Nous devons rechercher les formes d'actions amenant la participation la plus active des travailleurs, offrant le maximum d'occasion de débats où chacun puisse se situer par rapport à la force collective. Nous sommes souvent contraints à des grèves de longue durée parce que c'est la façon la plus efficace d'échapper à tous les conditionnements et les pressions

existant au travail. Mais c'est aussi la forme qui coûte le plus cher aux travailleurs. Nous devons rechercher les formes d'actions qui préservent les forces en coûtant le plus au patron. Elles impliquent une préparation et un accord collectif plus grand des travailleurs donc une animation régulière et une coordination plus grande des sections. C'est dans ce sens que chaque section doit revoir son fonctionnement car c'est la première condition d'une riposte coordonnée, et le chemin le plus rapide vers des succès même s'il apparaît plus difficile.

• Dans le syndicat, la fédération, la confédération

Cela engage la responsabilité de toute l'organisation (du syndicat au plan local, aux fédés et confédé au plan national) pour impulser et surtout coordonner ces actions.

Ce qui nécessite un renforcement du rôle du syndicat pour aider les sections dans ce travail de mobilisation et de clarification, pour impulser et coordonner l'action entre les sections, assurer le lien avec les autres syndicats, et les structures professionnelles et interprofessionnelles.

Cette nécessité amène à revoir le fonctionnement des syndicats pour qu'il soit réellement un outil de confrontation, d'analyse et d'élaboration collective d'objectifs d'action à court et long terme chaque section étant un tremplin pour une autre lutte.

Elle exige que les branches, la fédération et la confédération impulsent à un niveau plus large la coordination des luttes et la clarification des objectifs.

— NOS OBJECTIFS REVENDICATIFS

Une revendication n'est pas une fin en soi, elle est un moment de notre bataille, chacune met en cause l'ensemble de la gestion capitaliste de l'entreprise et de la gestion capitaliste de l'entreprise et de la société : par exemple, la réduction d'horaire pose la nécessité d'une compensation de salaire, d'embauche d'effectifs, d'un contrôle des cadences et des réorganisations qu'elle entraîne, et aussi la question de l'aménagement des loisirs ...

Eviter que les patrons rattrapent d'un côté ce qu'ils concèdent de l'autre, nous impose de situer chacune de nos revendications dans un ensemble cohérent d'objectifs revendicatifs.

Préciser ces objectifs, faire de leur élaboration un moyen d'unification en profondeur des différentes catégories est la condition de luttes plus efficaces qui remettent en cause le système actuel et imposent les transformations permettant à la classe ouvrière de jouer un rôle central dans l'évolution de la société.

• Les salaires : assurer une progression pour tous qui réduise l'éventail hiérarchique.

La France est le pays où la grille hiérarchique est la plus étendue (voir dossier synd. n° 1619). Nous ne pouvons entériner ce fait comme un acquis positif. Nous réclamons le maintien

du pouvoir d'achat, du pouvoir d'acheter le nécessaire et pas le maintien de priviléges ou du pouvoir d'épargne de quelques-uns.

Aussi nous ne dissocions pas ce point de la nécessité d'une progression du pouvoir d'achat en particulier pour les plus bas salaires et d'un minimum garanti déjà fixé à 2 200 F dans bien des entreprises.

Nos demandes d'augmentations non hiérarchisées ne traduisent pas qu'un souci de justice, elles expriment **un refus de la hiérarchie capitaliste**, refus de cadres coupés des travailleurs par un mode de vie qui les isole. Cela pose en même temps le problème des **classifications** : particulièrement dans cette période de blocage des salaires, les patrons tentent de diviser en accordant à quelques-uns des points supplémentaires.

• Dans les entreprises, ces revendications doivent être l'occasion d'actions d'affichage et de comparaison des feuilles de paye pour arriver à une connaissance par tous des salaires réels et surmonter la politique de division patronale.

Plusieurs actions ont entrepris d'établir des budgets types, chiffrant ce dont chacun à besoin. Cette action s'accompagne de relevés de prix suivis, c'est aussi le moyen de contrôler ce qu'il en est du blocage des prix.

• l'emploi, les effectifs, les horaires

Le problème de l'emploi n'est pas seulement celui du chômage. Il se situe d'abord dans les entreprises qui très généralement ont bloqué les embauches et ont ainsi imposé une réduction des effectifs qui pèse lourd sur les conditions de travail.

La défense de l'emploi, c'est le **refus des licenciements**, mais aussi le **maintien d'effectifs suffisants** pour assurer une charge de travail normale, et le **refus de la polyvalence** qui amène les travailleurs à être sans arrêt déplacés d'un poste à l'autre pour compenser les emplois manquants. Les patrons font de plus en plus appel à des **intérimaires** ou à des embauchés à durée limitée. Cela permet de diviser les travailleurs en excluant une partie d'entre eux des garanties collectives acquises. C'est aussi le moyen d'imposer à tous une surcharge de travail en ajustant constamment les effectifs au minimum. Nous devons lutter contre ce genre de pratique en intégrant ces travailleurs à nos actions, et obtenir leur embauche fixe.

La **réduction des horaires** déjà revendiquée à 35 h dans bien des branches doit amener plus de temps pour vivre et aussi la création d'emplois nouveaux. Cela traduit nos orientations : quand les patrons disent il y a trop de bras pour l'ouvrage, nous disons il faut travailler moins.

Ces points sont l'occasion d'enquête avec les travailleurs par ateliers et par services en pointant la répartition des heures travaillées, les heures supplémentaires et les temporaires pour revendiquer les créations d'emplois nécessaires à des horaires et des cadences normales et aussi à une sécurité et des possibilités de formation réelle.

Bureau fédéral - 28 & 29 juin 1976

Compte rendu des décisions prises

Présents : Amiot - Boucher - Briand - Chacornac - Colin - Corteel - Garcia - Ginatta - Klein - Lamarche - Legal - Lequeux - Mazet - Nourry - Toussaint - Vigneron.

• Election de nouveaux membres :

- Manue JOUSSET, employée de maison des Pays de Loire présentée par la branche est élue en remplacement de Geneviève BEAUMAL par 10 voix et 2 abstentions (Amiot et Garcia).
- Michel BOUDRA, ouvrier du papier-carton à Annonay présenté par la branche est élu en remplacement de François DESBIOLES par 10 voix et 2 abstentions (Amiot et Garcia)

• Nouveau syndicat

L'affiliation du nouveau syndicat Commerce-Services du Val de Marne est ratifié par 11 voix pour et 1 abstention (Garcia)

• La Fédération déménagera

Dès que la confédération aura emménagé dans le nouvel immeuble de la rue Cadet, notre fédération ira rejoindre les autres fédérations au 26, rue Montholon Paris 9^e (12 pour)

• Election de nouveaux permanents :

- Jacques RASTOUL, vendeur et secrétaire du SYCOPA (commerce Paris) remplacera Emmanuel DHALLUIN à la branche commerce (14 pour)
- Patrice LEUTHOLD, employé et secrétaire du syndicat parisien des assurances remplacera Monique FERBER à la branche Assurances (10 pour, 1 contre Garcia et 3 abstentions Amiot, Chacornac et Colin)

• Commissions confédérales

La fédération présentera des candidats aux commissions Action Revendicative (Lichtenberger) Formation (Leuthold) et Organisation (Guytard) : 8 pour 4 abstentions (Amiot, Colin, Garcia et Lamarche).

- Congrès fédéral du 19 au 22 Mai 1977

Par 13 pour et 1 contre (Garcia) le congrès se tiendra à Bonbane, village de vacances près de Bordeaux. Ce lieu offre l'avantage que tous les participants pourront être hébergés au même endroit.

- Appréciations du Congrès confédéral faites par le Bureau fédéral

Tout au long du 37^e congrès chacun a été mis face aux échéances politiques de la situation : celle de la restructuration capitaliste actualisée aujourd'hui par le plan Barre et celles des élections. Face à celles-ci bien des participants ont eu du mal, en partant de leur expérience d'entreprise et de syndicat, à se situer par rapport aux enjeux tels qu'ils étaient posés dans les textes. C'est ce qu'ont traduit les votes sur les amendements :

— 3 amendements sur le rôle primordial de la classe ouvrière sur la politique internationale et sur l'organisation des cadres ont recueilli autour de 40 % des mandats. Ils posaient la question des alliances dans lesquelles nous situons notre action.

— 3 amendements ont recueilli de 25 à 30 % des mandats.

Ils proposaient de mieux situer nos perspectives par rapport aux luttes : ce sont ceux sur la coordination des luttes, sur le rôle des assemblées générales et des comités de grèves sur le développement de formes nouvelles de pouvoir des travailleurs au travers de conseils d'entreprises et de quartier.

Certains ont dit que ces votes résultaient d'une manipulation gauchiste. Ils nous a plutôt semblé que, loin de traduire une opposition structurée, ils exprimaient le refus de nombreux syndicats d'accorder un blanc seing au niveau B.N. sur des situations précises et la volonté face à celles-ci de maintenir ouverte une discussion nécessaire à tous les niveaux de l'organisation.

CONGRES FEDERAL
du 19 au 22 MAI 1977
à BONBANNE près BORDEAUX

37^e CONGRES CONFEDERAL

Un congrès confédéral est un événement important tant pour les adhérents CFDT que pour l'ensemble de la classe ouvrière. Le 37^e congrès de la CFDT qui s'est tenu à Annecy du 25 au 29 mai 1976, s'il n'a pas répondu à toutes les attentes exprimées par les syndicats, a été un lieu d'expression et de décision de l'orientation de la CFDT.

Sur les débats a constamment pesé l'échéance de 1978. L'enjeu du congrès étant celui du débouché politique des luttes, comment dans les luttes quotidiennes forger la force collective permettant une riposte efficace à la crise et définissant une alternative crédible au système capitaliste.

Le congrès confédéral a été activement préparé par les militants de la fédération, cela s'est traduit par une participation plus importante qu'aux précédents congrès confédéraux : une centaine de participants représentants quarante syndicats et aussi par des interventions.

Dans ce numéro d'Inform'Action, nous ne refaisons pas tout le compte rendu du congrès, vous avez dû trouver dans plusieurs numéros de syndicalisme hebdomadaire ces informations ; nous reprenons ce qu'a été l'expression de la Fédération et de ses syndicats ; on peut regrouper les interventions dans les thèmes suivants :

- la dimension politique de notre action syndicale
- les moyens d'une pratique syndicale collective
- les catégories qui mènent les luttes
- les femmes.

Le congrès a connu un temps fort lors de la discussion de la Résolution Générale : l'intervention de Gerlan (région Rhône-Alpes). Cette intervention que vous trouverez dans ce numéro d'Inform'Action situe clairement le rôle et la place des travailleurs dans la transition au socialisme : les travailleurs qui subissent de fait l'exploitation sont et doivent être la force hégémonique.

Toutes ces questions nécessitent de poursuivre la réflexion en liaison avec la pratique de l'action syndicale ; nous aurons l'occasion d'une nouvelle confrontation au cours de notre prochain congrès fédéral qui se tiendra en mai 1977.

Dans le livre : frapper ensemble

• INTERVENTION DU SYNDICAT DU LIVRE DE PARIS

RESTRUCTURATIONS — LICENCIEMENTS — DEQUALIFICATION

Notre réflexion s'est faite à partir des expériences vécues dans le LIVRE. L'imprimerie est aujourd'hui en butte à une formidable restructuration qui permet une rentabilisation accrue de l'appareil de production sur le dos des travailleurs (concentration de grosses unités, implantation sauvage de matériel moderne) avec pour conséquence la déqualification, l'augmentation des cadences, la remise en cause des acquis et des droits syndicaux. Le plan du giscardien LECAT prévoit notamment la suppression d'un emploi sur cinq dans l'imprimerie d'ici 1980. Et le pouvoir chercher à mieux contrôler la presse écrite, avec la complicité d'HERSANT ou AMAURY. Mais les travailleurs du livre résistent avec acharnement : près de 3 000 travailleurs occupent 15 imprimeries depuis un an environ. La répression s'accentue : nos camarades de CARON-OZANNE à CAEN viennent d'être expulsés par 250 flics !

LIER LES LUTTES

La lutte boîte par boîte est limitée. Il est nécessaire de sortir du cadre de l'entreprise, d'élargir et cordonner les luttes. En imprimant OUEST LICENCIEMENTS, journal destiné à populariser les luttes de toute une région, les travailleurs de CARON-OZANNE ont donné l'exemple d'un type de lutte et d'exigences qui doit être repris par l'ensemble de la CFDT. Cette nécessité est d'autant plus ressentie que le patronat, soutenu par le Gouvernement, coordonne ses efforts pour faire plier les travailleurs. Le livre n'est qu'un exemple, mais il y a aussi l'horlogerie à BESANÇON, la chaussure à FOUGERES. Coordonner, centraliser les luttes, les lier avec les travailleurs qui luttent contre tous les aspects de l'exploitation capitaliste, lutter aux côtés des chômeurs organisés en comités, telles sont les tâches de la confédération. Dans le livre, nous le disons, c'est tous ensemble qu'il faut frapper.

RESTER INDEPENDANTS VIS-A-VIS DES PARTIS

En conclusion, nous voudrions expliquer pourquoi nous ne voterons pas le quitus au Bureau National. L'orientation votée au 36^e Congrès a été outrepassée avec l'appel pour les Assises du Socialisme et ni dans le rapport général, ni dans la résolution, nous ne trouvons les garanties qui assurent qu'une opération de ce type ne se renouvellera pas. Notre orientation ne doit pas permettre que le sigle CFDT soit aliéné au bénéfice d'une organisation politique.

Un syndicat construit sur les forces de rupture avec le capitalisme

- INTERVENTION YOLANDE COLLERET POUR LA FEDERATION GENERALE SERVICES-LIVRE

LES MARGINAUX AU CŒUR DES LUTTES

A plusieurs reprises, le rapport général emploie le terme « marginal » pour parler des femmes, des jeunes, des OS, des immigrés.

Si l'on s'en tient à ce qui permet d'évaluer un individu dans notre société : ses ressources — son pouvoir, il y a bien marginalisation.

Mais par rapport à l'évolution du capitalisme, ces catégories ne sont-elles pas centrales ? Centrales par rapport à leur position dans la production, centrales par rapport aux conflits que nous connaissons dont les travailleurs les plus déqualifiés sont souvent le noyau le plus actif.

La place importante que ces catégories tiennent dans les luttes est le résultat même de l'évolution du capitalisme qui, pour survivre, se restructure en permanence et réorganise le travail pour une plus grande productivité.

Cette restructuration du capitalisme se traduit par une modification continue des postes de travail entraînant l'augmentation des cadences, une parcellisation du travail qui accentue à la fois, la monotonie et les tâches répétitives, un accroissement de la hiérarchie, de la déqualification, du travail posté, ...

Toutes ces modifications permettent la multiplication des intérimaires, vacataires, auxiliaires, temps partiels, temporaires.

Or, les postes d'OS, de manutentionnaires sont occupés par un nombre croissant de femmes, de jeunes, d'immigrés, ce sont eux qui sont contraints d'accepter des contrats précaires qui leur sont proposés n'ayant comme choix ou le chômage partiel sans indemnité ou le chômage total.

Ces couches de travailleurs qui subissent le plus durement l'exploitation capitaliste posent par leurs luttes le plus clairement la question de la rupture avec le système capitaliste.

Notre fonctionnement lourdement marqué par un schéma hiérarchique, c'est-à-dire ceux qui commandent, ceux qui exécutent, est encore basé souvent sur une délégation permanente du pouvoir, sur une politique d'assistance au coup par coup, ce qui exclue que les problèmes quotidiens soient pris en charge par les intéressés eux-mêmes. De ce fait, l'enjeu politique de leurs revendications n'est pas porté au niveau de toute l'organisation.

Cette question du poids que devraient avoir, dans l'organisation syndicale, les catégories porteuses de la critique la plus radicale du capitalisme n'est pas une question formelle de représentativité dans les structures, mais celle de notre capacité à préparer le socialisme en organisant les forces qui se construisent dans les luttes d'aujourd'hui.

Car si l'organisation n'est pas construite et animée par ceux qui se battent le plus durement, leurs luttes s'organisent en dehors d'elle.

LES TRAVAILLEURS JUGENT NOS OBJECTIFS SUR NOTRE PRATIQUE

C'est bien sur notre pratique que les travailleurs peuvent juger de la crédibilité de nos perspectives autogestionnaires à partir de la place qu'ils ont dans l'organisation.

Notre pratique concrétise la possibilité d'une autre forme de déclinaison et d'organisation sociale que celle du modèle centralisé et hiérarchisé de capitalisme.

L'organisation collective des travailleurs que nous saurons impulser aujourd'hui et demain est la meilleure garantie d'une évolution conforme aux aspirations des travailleurs.

Cette garantie sera particulièrement nécessaire en période de transition au socialisme dont l'issue dépend du rapport de force.

Le passage au socialisme dépend des conditions dans lesquelles les travailleurs peuvent exercer leur pouvoir dans l'élaboration de leurs revendications et dans les décisions d'action les concernant ainsi que la part active qu'ils prennent dans l'organisation de leurs luttes. C'est en ce sens que le long terme est présent à chaque instant dans les luttes, marquant ainsi un moment de l'évolution du rapport de forces.

DEVELOPPER LA CAPACITE DE DECISION COLLECTIVE DES TRAVAILLEURS

Le fait d'avoir élu un gouvernement de gauche ne donnera pas plus de pouvoir aux travailleurs dans le pays que l'élection de délégué ne donne aux travailleurs le contrôle de leur organisation dans l'entreprise. Tout dépendra des possibilités qu'auront les travailleurs pour décider de ce qui les concerne et de ce qui conditionne leur vie.

Ce qui nécessite pour l'organisation syndicale de donner la priorité à l'organisation des forces plutôt que chercher à capitaliser des voix. Cette capacité de participation des travailleurs aux décisions implique que nous soyons capables de jouer notre rôle d'incitation au débat, de fournir les occasions de discussions et de confrontations entre catégories, services et entreprises en y apportant nos propres éléments issus de notre réflexion et de l'histoire du mouvement ouvrier.

Cette capacité de décisions collectives des travailleurs n'est pas spontanée, elle nécessite que l'organisation syndicale assure la continuité et la systématisation de la réflexion et de l'action. Cela situe la tâche essentielle du syndicat, donc de l'adhérent, d'abord avec les travailleurs sans que pour autant il se substitue à eux pour décider.

**Pas de socialisme
sans libération de la femme**

● INTERVENTION CAROLINE WAROUX POUR LE SYNDICAT DES
ASSURANCES DE PARIS

**EXPLOITEES PAR LE CAPITAL
OPPRIMEES PAR LES HOMMES**

Il y a plus de 60 % de femmes dans l'assurance ; ceci nous a amener à pousser notre réflexion sur ce sujet.

Dans le travail, les premiers obstacles se situent à l'embauche. Les réflexions pleuvent : « une femme, c'est souvent absent », « puis il y a les maternités »... Alors que l'absentéisme des femmes est équivalent à celui des hommes.

Puis, si l'on a trouvé un emploi, ce sont les tâches déqualifiées, sans aucune responsabilité, répétitives.

Dans les assurances, on peut le constater, les femmes occupent les emplois de sténo-dactylos, perfos, employées administratives, standardistes.

Plus on monte dans la hiérarchie, moins on trouve de femmes.

Au niveau des salaires, la disparité entre hommes et femmes n'est plus à prouver. Leurs salaires sont considérés comme d'appoint. Elles sont également les premières licenciées.

Non seulement elles occupent des emplois subalternes, mais après leur journée de travail commence une seconde journée, celle des tâches ménagères.

Le capitalisme trouve dans l'exploitation de la femme son compte. Il économise la mise en place de tous les services sociaux indispensables : cantines, crèches, laveries...

Dès l'enfance est donnée aux femmes une éducation spécifique pour en faire de bonnes mères de famille, leur caractère en découlera.

A l'école ce type d'éducation continuera : l'orientation professionnelle le prouve. Elle destine les jeunes filles aux travaux dits féminins.

L'ensemble des hommes, y compris ceux appartenant à la classe ouvrière, nous considèrent comme des êtres inférieurs et lorsque l'on aborde la question de l'oppression des femmes, ils se montrent agressifs car ils se sentent attaqués.

Ces rapports hommes/femmes sont, en grande partie, imposés par les idées défendues par la bourgeoisie et ces idées, la bourgeoisie fera tout pour les défendre :

— supériorité de l'homme

— rôle de la famille

— rôle de la femme dans la famille et dans la société.

PLIER LA LUTTE DES FEMMES A LA LUTTE ANTICAPITALISTE

Notre lutte principale à mener est contre le système capitaliste, en tant qu'adversaire de classe. Il ne pourra y avoir de véritable libération de la femme sans changement politique et économique radical.

Mais nous n'attendons pas le socialisme pour prendre conscience et nous organiser pour refuser cette situation : dans les grèves, les rapports sociaux sont modifiés. Pour les femmes, c'est un moment privilégié où la CFDT doit intervenir pour impulser des débats sur le rôle traditionnel de la femme.

Par exemple, fin 1975, aux ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS, une grève de 7 semaines à l'initiative des femmes, organisée par des femmes refusant les cadences, a vu des commissions prendre forme et notamment une commission femmes où elles débattent de leurs problèmes spécifiques.

Nous ne changeront pas cette condition si nous ne lions pas cette lutte à celle de tous les travailleurs contre le régime capitaliste et pour le socialisme autogestionnaire qui est impensable sans libération des femmes. On ne peut construire le socialisme autogestionnaire en laissant la moitié de la classe ouvrière dominée par l'autre.

UN MOYEN D'ORGANISATION : LES COMMISSIONS FEMMES

Il est clair que la vie syndicale continue à être réglée par les hommes (rythme et heures des réunions, revendications, ...).

Pourtant, si les femmes pouvaient être plus présentes, les Syndicats y trouveraient d'autres expériences ; en effet, vivant une autre réalité que celles des hommes, elles donneraient une autre dimension aux luttes et revendications, en fonction de leurs problèmes de femmes et de travailleuses.

Il est urgent, qu'à tous les niveaux, des commissions femmes soient impulsées, pour réfléchir, élaborer des revendications, pour que les femmes puissent prendre toute leur place dans la lutte revendicative et transformer leur rôle dans la société.

Des commissions femmes fonctionnent déjà dans les Banques, les Assurances et au Syndicat Parisien des Services. Ces commissions ont pour but :

- de mener un débat à l'intérieur des sections d'entreprises, de faire comprendre à l'ensemble des syndiqués les concepts d'oppression et de surexploitation des femmes
- de faire un travail permanent de sensibilisation envers les travailleuses.

Partout où ce travail a été fait, de nombreuses travailleuses qui ne participaient jamais à la vie syndicale ont été intéressées.

Ceci prouve bien que les femmes se mobilisent à partir de leurs problèmes.

Seule la pratique collective permet un syndicat aux mains des travailleurs

• INTERVENTION DU SYNDICAT DU COMMERCE DE PARIS

DONNER AUX TRAVAILLEURS LES MOYENS DE S'ORGANISER

Nous intervenons sur la pratique syndicale collective, nécessité pour l'augmentation des luttes et nécessité pour préparer les travailleurs dans le cadre d'une société socialiste autogestionnaire. Il est à constaté que ce point eu peu abordé dans la résolution générale.

Nous entendons par pratique syndicale collective pas uniquement le fait de rassembler plus de travailleurs dans le syndicat, mais aussi la capacité de l'organisation syndicale à associer un nombre croissant de travailleurs à l'élaboration des revendications et des formes d'action.

Cela passe par la connaissance du mécontentement des travailleurs et pas uniquement par les informations reçues dans les instances partiales. Cette démarche est un premier pas vers un travail collectif tant dans la section syndicale qu'avec l'ensemble des travailleurs.

C'est une démarche permanente des militants et sympathisants dans les rayons, dans les services qui permet de saisir où se situe l'expression réelle du mécontentement — et ceci en tissant des liens entre différents rayons, en engageant des débats collectifs en particulier dans les secteurs défavorisés (par exemple les femmes, les immigrés) avec les travailleurs ayant des statuts bien particulier (temps partiel, extra...) qui sont souvent des catégories de travailleurs peu investies dans l'organisation syndicale, mai qui, si nous leur en donnons les moyens, s'avèrent souvent être les plus combattifs.

LE SYNDICAT OUTIL D'UNIFICATION

Connaitre le mécontentement des travailleurs ne suffit pas ; c'est notre capacité à une élaboration collective des revendications, des formes d'action et à permettre une prise en charge de la lutte par tous que se juge notre pratique collective. Trop souvent l'élaboration des revendications est le fruit de quelques militants à partir d'informations partielles ou pire en reprenant une plate-forme de revendications professionnelles et en essayant de la faire coller à la réalité de l'entreprise. Ces revendications sont souvent justes en soi, mais si elles ne partent pas de la situation concrète des travailleurs, si ceux-ci n'ont pas été associé à leur élaboration, ils ne se sentent pas partie prenante de la lutte pour les faire aboutir. La section dans l'élaboration a un rôle déterminant pour susciter le débat, aider les travailleurs à dépasser le cadre individuel et corporatiste, pour proposer des revendications qui ont un caractère unifiant et qui remettent en cause la structure et la finalité même du travail dans la société capitaliste.

Ainsi dans un grand magasin parisien, sur la guerte, l'élaboration d'une revendication et des formes d'action ont nécessité pour la section syndicale 6 mois d'explications, de débats collectifs pour surmonter les divisions — une centaine d'employés étaient concernés. Les travailleurs, après avoir défini clairement ce qu'ils voulaient ont engagé un arrêt de travail avec la section syndicale qui leur a permis d'obtenir satisfaction.

Au BHV, contre l'ouverture du magasin les jours fériés, le personnel réuni en assemblée générale sur le temps de travail a dépassé le contenu même de la revendication (fermeture du magasin) pour poser le problème des conditions de vie, des loisirs, de la place des femmes dans l'entreprise et dans la société, du rôle des consommateurs.

DES TRAVAILLEURS QUI DECIDENT REELLEMENT

Permettre une élaboration collective des revendications et des formes d'action, c'est aussi démythifier le rôle du délégué comme pouvant devant le patron obtenir satisfaction par la seule qualité de l'argumentation.

Dans les luttes, si la section syndicale doit être un élément moteur pour impulser les débats, faire des propositions tant sur les revendications que sur l'action, (la lutte permettant souvent de les reposer de façon plus collective) la section syndicale ne doit pas se substituer aux travailleurs; nous devons permettre qu'une assemblée générale soit une réelle structure de décision; mais souvent cela ne suffit pas pour permettre une réelle démocratie dans l'organisation de la lutte surtout dans un long conflit; nous devons favoriser la mise en place de commissions (information, popularisation...) de comités de grève si cela peut permettre une prise en charge plus collective.

Ainsi à la FNAC en mai 75 des commissions de travail se sont mises en place lors de la grève; un collectif CGT, CFDT, non syndiqués représentants de tous les secteurs a été formé pour les négociations avec la direction; cela a permis dans une certaine mesure de combattre la passivité et que plus de travailleurs soient réellement impliqués dans la lutte. C'est alors que les travailleurs, faisant l'expérience de l'organisation syndicale, pourront sur des bases claires renforcer la CFDT.

UNE INFORMATION PERMETTANT DE COMBATTRE LES DIVISIONS

Dans ce cadre, la forme et le contenu de notre information est essentielle pour notre action.

Dans plusieurs grands magasins l'information se fait par des panneaux devant les portes du magasin ou à la cantine, ce qui permet une réception plus collective de l'information et éventuellement des débats, alors que le tract est (souvent) empêché et oublié ou tout au moins lu de façon individuelle.

L'information est plus efficace lorsqu'elle se fait par des mini-assemblées par secteurs provoquées par des militants du service.

Au BHV des feuilles de paie sont affichées régulièrement sur les panneaux pour combattre la division entretenue par le patron.

En conclusion, nous voudrions souligner comment cette difficulté à associer les travailleurs pose le problème du fonctionnement même de la section syndicale et du syndicat.

Concrètement dans la section syndicale, la répartition des tâches ou la spécialisation des élus (DP, CE) le phénomène des leaders ne favorise en rien une prise en charge plus collective. Au même titre que l'heure et le lieu des réunions, l'expression dans les réunions élimine souvent des syndiqués ayant une moins grande facilité de parole, en particulier les femmes et les immigrés.

Notre programme c'est notre pratique

• INTERVENTION DE ROGER COLIN POUR LE SYNDICAT DES CHAMBRES DE COMMERCE

Après plusieurs années d'efforts pour faire évoluer notre syndicat vers sa régionalisation, il nous a semblé important d'insister sur ce qui fonde, de fait, un syndicalisme de classe et de masse : à savoir notre pratique quotidienne et non pas notre discours.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : UN LIEU D'UNITÉ

On peut leur trouver les tares que l'on veut lorsqu'elles sont parachutées ou spontanées, c'est vrai.

Mais si l'AG est le débouché de longs débats menés groupe par groupe, service par service, débats menés non pas par 2 ou 3 délégués mais par une section organisée, débats discutés par une information syndicale bien sûr mais aussi par une information concrète venant des travailleurs eux-mêmes et dans leur langue, alors l'AG devient un lieu de démocratie, d'autonomie et d'unité.

UNE SECTION ORGANISÉE COLLECTIVEMENT UNE SECTION VIVANTE

Ça veut dire une section qui revient sans cesse sur son organisation, sur la répartition et la rotation des tâches entre adhérents, sur la mise dans le coup du maximum d'adhérents.

Ça veut dire une série de collecteurs (et là il faut savoir faire confiance, prendre des risques, être patient...) ayant chacun leur liste de collègues faciles à contacter, adhérents et non adhérents.

... Une série de distributeurs pour les tracts et les journaux, organisés selon les particularités de la boîte mais cherchant toujours à faire de la distribution un contact, un dialogue.

... Une série de camarades pour l'affichage.

Ça veut dire une section qui relance tous ses adhérents au moins une fois par mois pour se réunir; qui entre temps cherche les occasions, les moments, met en place des habitudes pour que ces adhérents se rencontrent, débattent des problèmes, soient en permanence sollicités (d'où importance de la réunion mensuelle sur le temps de travail)... des réunions où chacun et chacune peut s'exprimer et pour ça nous pratiquons par exemple le tour de table systématique...

UNE INFORMATION ET UNE FORMATION QUI STRUCTURENT LES LIENS ENTRE TRAVAILLEURS

Nos tracts ne manquent pas de l'information qui va du syndicat vers les travailleurs (alors considérés essentiellement comme « à convaincre »). Mais ce que disent quotidiennement (ou exceptionnellement) les travailleurs est-ce suffisamment présent dans nos tracts ? Leurs problèmes concrets, leur formulation à eux, est-ce assez écrit, affiché, pour prendre une dimension collective ?

Alors comment les travailleurs peuvent-ils se sentir vraiment DANS la section et DANS le syndicat si on leur parle d'AILLEURS ?

A la Chambre de Commerce de PARIS (5 000 salariés) à propos de restructurations nous sortons régulièrement des tracts intitulés « des salariés informeront des salariés », sur une colonne « ce que disent et font les patrons », sur une autre colonne, « ce que disent et font les travailleurs »... que des citations et des faits. La moitié du verso seulement est consacré aux analyses et aux propositions du syndicat.

Dans les sections syndicales s'agit-il d'abord de former des travailleurs qui en savent plus que les autres, qui parlent mieux en public... ou s'agit-il d'abord de confronter nos pratiques, de réfléchir sur notre capacité à créer l'unité et l'action par le débat et l'organisation permanente ?

LA PRATIQUE COLLECTIVE : GARANTIE D'INDEPENDANCE

Si nous travaillons à une pratique plus collective dans les sections, plus démocratique dans les boîtes, ce n'est pas seulement comme le dit à peu près le rapport pour mieux utiliser les adhérents (meilleures remontées des revendications, meilleur rapport de force) mais parce que notre programme réel c'est notre pratique qui le concrétise, la crédibilité de nos perspectives autogestionnaires c'est à travers notre pratique que nous la construisons. Cette pratique collective que nous voulons, c'est enfin la meilleure garantie de notre indépendance.

Sans la place minimum faite au maximum d'adhérents il n'y a que des équipes militantes minoritaires, qu'elles soient dans la ligne confédérale ou sur des lignes importées... et l'on court les mêmes risques de manipulation ou d'inefficacité.

Mais cette pratique collective et démocratique de masse n'est possible à développer que si notre organisation résiste mieux à l'infiltration actuelle de pratiques répandues dans les partis : le souci dominant d'avoir un programme et de conquérir l'appareil.

Là notre syndicat ne pense pas seulement à ceux qu'on appelle les avant-gardes éclairés et qui sont visés dans le rapport général : nous pensons aussi au parti socialiste et à ses tendances.

Pour les employées de maison l'action passe par la structuration en syndicat local

- INTERVENTION DE MARIE-THERÈSE VIGNERON POUR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉES DE MAISON DE NANTES

UNE AGGRAVATION CONSTANTE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La profession recouvre de 700 à 800 000 employées de maison et femmes de ménage en France.

Nous sommes :

- enchainées, par le logement chez l'employeur, à un travail inhumain nos horaires comportant des équivalences ;
- laissées à la merci des patrons (l'inspection du travail ne pouvant entrer au domicile privé de l'employeur) et n'ayant pas le droit syndical, donc pas de déléguées ;
- séparées, par la législation, des autres travailleurs :
 - la Sécurité Sociale n'étant obligatoire que sur un forfait et non sur le salaire réel,
 - pas de droit aux ASSEDIC.

Si, pendant de nombreuses années, il était facile de trouver un emploi, nos patrons utilisent la crise comme dans les autres secteurs pour réorganiser notre profession.

Nous voyons se développer le chômage, des licenciements pour raison économique. Les patrons nous disent : « Il nous faut réduire notre train de vie » ; ce qui leur permet de développer le travail à temps partiel comme dans le commerce.

De ce fait, les employées de maison à temps complet se voit réduire leurs heures de travail et sont obligées de rechercher plusieurs employeurs pour avoir 40 heures de travail.

Une employée de maison à Cholet a 3 employeurs pour seulement 23 heures de travail.

Nous assistons à une déqualification et parcellisation de notre travail :

- chez un employeur, nous ne faisons que le repassage ;
- chez un autre, que le nettoyage ;
- nous n'avons plus la possibilité d'organiser notre travail sur la journée, sur la semaine ;
- augmentation de la fatigue, car, dans chaque emploi, on ne nous donne que les gros travaux à faire, et augmentation du temps et des frais de transport.

Cette déqualification et parcellisation des tâches permet aux patronnes de contrôler notre travail, le temps que l'on y met et comment il est fait.

DES AVANTAGES SOCIAUX DERISOIRES

Au chômage, nous n'avons droit qu'à l'allocation d'aide publique, soit 13,50 F par jour, 405 F par mois, soit 2 fois moins que les anciens bénéficiant du fonds national de solidarité. Il s'agit de survivre et non de vivre !

Une employée de maison de Nantes au chômage a touchée, en 1975, 360 F par mois, elle est obligée de demander un secours à la mairie pour payer son loyer HLM. Ses camarades lui ont prêté de l'argent pour éviter qu'elle soit expulsée et puisse manger, ce qui lui fait une importante somme à rembourser. Est-ce une situation normale ?

Le licenciement est encore plus dramatique pour les femmes licenciées à 50-60 ans.

Madame X écrit au syndicat : « Je me trouve licenciée à 63 ans. Comment pouvoir retrouver du travail. J'ai 11 F par jour. Après avoir payé mon loyer, il ne me reste rien pour manger ».

Si nous avions l'ASSEDIC, Madame X ne serait pas dans cette situation puisque les ASSEDIC prévoit une garantie de ressources pour les plus de 60 ans.

Si l'employée de maison est logée chez l'employeur, au moment du licenciement, elle se retrouve à la rue... car, en même temps que le travail, elle perd son logement.

S'ORGANISER LOCALEMENT ET PRIVILEGIER L'INTERPROFESSIONNELLE

Face à cette situation et malgré d'énormes difficultés dues à notre isolement, nous nous organisons collectivement en créant des sections syndicales sur les quartiers, dans les localités.

Nous nous sommes donné, comme objectif prioritaire, « le droit aux ASSEDIC », droit syndical, pour avoir les mêmes garanties et droits que l'ensemble des Travailleurs. Pour cela, nous avons fait des réunions d'information, conférence de presse, délégation auprès des députés, sénateurs, avec l'aide de l'interprofessionnel, pour faire abroger l'article L. 351-10 du Code du Travail.

Nous sommes conscientes que ces revendications dépassent le cadre de notre profession, le combat se situant au niveau politique.

Nous demandons, à l'ensemble des syndicats présents, d'informer massivement les travailleurs de leur entreprise sur les conditions faites à une catégorie de travailleuses et de prendre, avec les employées de maison, les moyens pour faire aboutir ces revendications.

Les travailleurs doivent être la force hégémonique

- INTERVENTION DE BERNARD GERLAND AU NOM DE 18 SYNDICATS DE LA REGION RHONE-ALPES POUR DEFENDRE UN AMENDEMENT A LA RESOLUTION GENERALE COMPRENANT NOTAMMENT LE PASSAGE SUIVANT :

« Les travailleurs constitueront la classe motrice dans la construction et le fonctionnement d'une société socialiste autogestionnaire. Cette situation de classe hégémonique s'impose du fait de l'héritage du capitalisme et notamment de la survie des classes et couches sociales. Elle se traduira, en particulier, dans la capacité des travailleurs à substituer leurs propres valeurs, leur propre idéologie à celle des capitalistes, et de les faire partager à la majorité du peuple ».

LA REALITE PREMIERE DE LA LUTTE DES CLASSES : LA DIVISION DU TRAVAIL

Tous ici, par notre pratique de Travailleurs, d'abord, et de militants, ensuite, nous sommes collectivement et concrètement au clair sur ce qu'est le capitalisme, réalité d'où nous partons pour construire le Socialisme Autogestionnaire.

Cette réalité, c'est la lutte de classes entre la bourgeoisie et les travailleurs, 2 classes d'intérêts opposés, 2 classes qui, dans leur évolution, se complexifient (la classe bourgeoisie et la classe ouvrière de maintenant en France ne sont pas les mêmes qu'en 1850). Nous constatons qu'au fur et à mesure que s'étend en nombre et se renforce en intensité l'exploitation, cette lutte, du même coup, s'algueuse.

Plus le capitalisme se développe, plus se développent les catégories exploitées, dépossédées, réduites à l'état d'OS exécutants, écartées de tout pouvoir. On ne parle plus maintenant des employés de Banque ou de Sécurité Sociale, mais des OS de l'Informatique. Non seulement, les OP sont déqualifiés en OS, mais aussi les employés, les techniciens, les enseignants, ...

Pour étendre son exploitation, peu à peu, le capitalisme dépossède l'ensemble des travailleurs — productifs ou non — de leurs outils de travail, de leur savoir-faire, de leur emploi.

En disant cela, nous ne faisons que rendre compte :
— de l'accentuation de la division du travail autour de laquelle s'organise l'ensemble des rapports de domination ;
— de l'accentuation de la division entre ceux qui sont aux manettes et ceux qui possèdent le capital, le savoir, la technique ;
— du caractère de plus en plus complexe des processus de travail.

Voilà d'où nous partons pour construire le socialisme autogestionnaire. Alors, soyons réalistes !

LES TRAVAILLEURS SONT LA PRINCIPALE FORCE ANTICAPITALISTE

La victoire politique que nous souhaitons tous et qui est maintenant à la portée de nos mains, n'effacera pas cette division sociale du travail d'un coup de baguette magique.

- Si nous voulons véritablement inverser le rapport de classes en faveur des travailleurs ;
- si nous voulons que la victoire politique de la Gauche soit transformée durablement et de manière décisive au profit des travailleurs ;
- si nous pensons que les luttes des travailleurs sont les seules susceptibles de permettre la pleine réalisation des aspirations des différentes couches sociales ;
- si nous voulons que le processus ne se trouve pas, de fait, **confisqué, accaparé**, par d'autres couches (libérales, technocrates, ceux qui ont la compétence, le savoir) ;
- si nous voulons éviter tout risque de récupération par des fractions de la bourgeoisie qui survivront encore pendant la phase de transition (la bourgeoisie ne disparaîtra pas du jour au lendemain, donc la lutte de classes demeurera) ;
- si nous voulons que le Pouvoir basé sur le savoir de quelques-uns ne vienne pas remplacer le Pouvoir basé sur l'argent d'une minorité ;

alors oui, les travailleurs qui subissent de fait l'exploitation sont et doivent être la force hégémonique.

Ils le sont et doivent l'être, en ce sens :

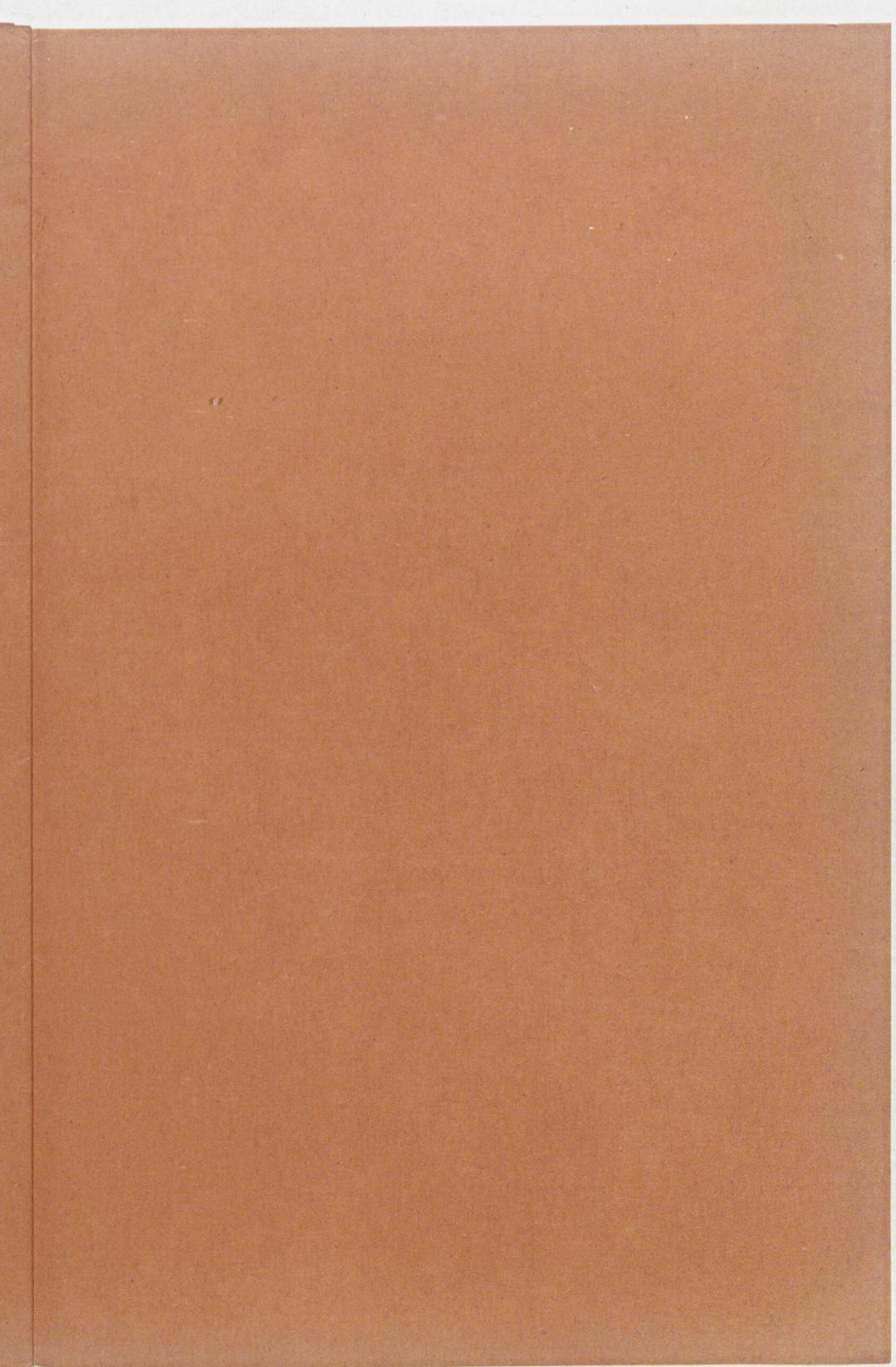
- qu'ils sont, à travers leurs luttes et les capacités qu'ils y acquièrent, malgré cette division sociale du travail, le moteur des transformations et, à l'initiative de ces transformations, la force déterminante de propositions ;
- qu'ils doivent et devront substituer à la mystification organisée par la classe bourgeoise leurs capacités de promouvoir les intérêts et les valeurs de tous ceux qui sont aujourd'hui réduits à se soumettre ;
- qu'ils devront, peu à peu, conquérir et transformer les entreprises et l'Etat, acquérir collectivement la compétence pour substituer au risque de gestion technocratique la gestion collective des travailleurs.

SEULS LES TRAVAILLEURS PEUVENT RASSEMBLER LES FORCES POUR LE SOCIALISME

Ainsi, le socialisme autogestionnaire n'est plus seulement une idée, du domaine **idéologique** ; mais, les travailleurs en créeront les conditions pour que le socialisme autogestionnaire devienne une réalité concrète.

Sauf à vouloir rester dans le domaine du rêve — or, dans une telle bataille peut-on rêver ? — tout rassemblement social suppose une force motrice autour de laquelle se rassemblent et agissent toutes les couches qui auront opté clairement pour le socialisme.

Ainsi, il appartiendra aux Travailleurs qui auront, les premiers, intérêt très concrètement à abattre définitivement le capitalisme et à lui substituer le socialisme, à faire partager aux autres couches sociales leurs conceptions, propositions, idéologie.



Développer localement le rapport de force des travailleurs du commerce avec les consommateurs

La remise en cause des garanties acquises devient courante dans le commerce : que ce soit pour l'application des conventions collectives, des accords d'entreprise ou la législation sur le repos hebdomadaire.

Les ouvertures du dimanche se multiplient notamment pour les magasins de meubles et électroménager. Les tentatives d'ouvertures les jours fériés augmentent ainsi que les dimanches précédant Noël et Jour de l'An, sans oublier les supermarchés et supérettes autorisés à être ouverts le dimanche matin, ce qui obligent un nombre important de travailleurs à amputer leur week-end.

■ DES FORMES DE VENTE POUR REALISER ENCORE PLUS DE PROFIT

L'argument des patrons pour l'ouverture du dimanche est le « service au client ». C'est ce même « service » qui a justifié la prolongation de l'ouverture des magasins jusqu'à 22 heures, et certains magasins 24 heures sur 24 : « Pour profiter pleinement du week-end, les travailleurs doivent pouvoir faire leurs courses avant la fin de la semaine ! »

Ces ouvertures sont des éléments de publicité pour inciter les travailleurs à consommer davantage. CONFORAMA réalise entre 30 et 40 % de son chiffre d'affaires le dimanche. En fait, la visite en famille du dimanche entraîne des achats imprévus : articles plus sophistiqués, renouvellement de mobilier, etc.

Ainsi, le commerce offre des « facilités » : les garderies d'enfants dans les magasins, mais qui ne sont réservés qu'aux tout-petits. Au-delà, il devient intéressant de promener les enfants dans le magasin : ils vont pousser les parents à acheter.

Faire du commerce un loisir. L'activité commerciale est conçue comme un pôle d'attraction dans les villes et autour des villes. Leur animation repose essentiellement sur l'implantation des magasins, des centres commerciaux. « L'activité culturelle » y est directement liée ; les loisirs tournent autour de la consommation. La visite d'une grande surface du meuble, ou autre, est présentée comme une détente ; à défaut d'équipements culturels collectifs, les travailleurs n'ont que cette solution pour sortir du carcan de la télévision. La section CFDT de CONFORAMA à CAEN expliquait que les ventes ont augmenté pendant le mois d'août où il a fait froid quelques jours, les travailleurs en vacances n'ayant pas d'autres possibilités à CAEN de remplir leurs journées, de se distraire.

UNE REDUCTION DES SERVICES A LA CLIENTELE

La formule du libre-service transfère au client une part importante de la manutention qui était assurée par le commerçant et le personnel. De plus, l'hypermarché est rarement proche du lieu d'habitation, ce qui impose au client l'utilisation de la voiture.

Le temps nécessaire pour effectuer les achats dans ce type de magasin, y compris le temps de transport, est souvent de l'ordre d'une heure et demie, deux heures ; c'est en fait du temps de travail gratuit mis à la disposition du patron de l'hypermarché.

Dans ce temple de la consommation (cf. brochure du Syndicat Commerce de Rennes), le client est asservi au matraquage publicitaire, aux ventes promotionnelles, etc. Cette forme de vente supprime les contacts humains, il n'y a plus de vendeuses ou de vendeurs pour informer ou conseiller, rester 1/4 d'heure, 1/2 heure dans une file d'attente à une caisse oppose souvent client et caissière.

DE PLUS EN PLUS DE CONTRAINTES POUR LES TRAVAILLEURS

Les actions juridiques menées pour obliger à la fermeture ont souvent donné l'impression que les travailleurs concernés y étaient opposés, notamment chez CONFORAMA. Qu'en est-il réellement ?

Les employés des grandes surfaces de meubles ont un fixe à peu près équivalent au SMIC, parfois en dessous, le reste du salaire étant lié au chiffre d'affaires, plus une majoration pour le travail du dimanche. Ce qui, en fait, est un salaire au rendement tout comme les démonstratrices ou les vendeuses dans les grands magasins parisiens payées à la guetle.

Les salaires généralement bas du commerce sont également un moyen pour forcer les employés à accepter de travailler un jour férié compte tenu des majorations que les patrons sont prêts à lâcher. Ainsi, dire que les travailleurs sont volontaires, c'est faire abstraction de tout ce qui les lie. Ceci rejoint la pratique des heures supplémentaires qui n'est qu'un palliatif pour augmenter les salaires, de même que les primes de toutes sortes.

Ce qui est en cause, c'est bien le système de rémunération.

Alors que le chômage pèse lourdement sur tous, les travailleurs ne peuvent prendre le risque d'être sans travail en refusant un contrat contraignant. Les employés du commerce ne sont pas plus volontaires pour travailler le dimanche que ne le sont les temps partiels pour effectuer un horaire inférieur à l'ensemble du magasin ou les ouvriers pour travailler en continu.

Etre obligé de travailler pendant que la majorité des travailleurs est libre signifie : être coupé de toute possibilité de relations en dehors du travail, dans le quartier, avoir une vie familiale tendue, des loisirs en dehors de tous, en réalité pas de loisirs du tout.

■ UNIR DANS LA LUTTE LES TRAVAILLEURS ET LES CONSOMMATEURS

Le service à la clientèle n'est pour les patrons qu'un prétexte pour justifier une exploitation des employés de commerce sans cesse accrue. Exploitation que vivent aussi les consommateurs qui sont également des travailleurs.

Un tract distribué aux clients lors de la grève de Parunis à Corbeil pour la fermeture du dimanche indiquait « que leur lutte rejoint celle qui est menée dans l'usine IBM contre le travail du samedi, les heures supplémentaires, le travail de nuit ».

La convergence de la contestation se situe aussi dans la critique du mode consommation. Démystifier le prétendu service en le remplaçant dans l'objectif des patrons, en faisant ressortir le rôle de la publicité créatrice de besoins inutiles.

Alors que le gouvernement veut imposer l'ouverture des services publics (PTT et Banque) au-delà des jours et heures habituels (c'était le sens des propositions faites en mars 76 par le ministre de la qualité de la vie, sur l'aménagement du temps), il est indispensable qu'un travail s'engage avec les syndicats des PTT, de la Banque et l'Interprofessionnel pour envisager une action commune.

Il y a là l'occasion pour les syndicats de notre fédération de travailler ensemble sur des objectifs communs : plusieurs entreprises du papier-carton se sont battues pour ne pas travailler le samedi. Leur lutte est de même nature que celle pour le repos du dimanche. Ils peuvent aussi agir comme consommateurs, il faut les provoquer à partir de nos objectifs revendicatifs.

Dénoncer les conséquences de la réorganisation des magasins sur la clientèle : attentes aux caisses, aux rayons, impossibilité d'être renseigné, obligation d'ouvrir des cartons pour se servir, de chercher davantage, de transporter ...

Ceci nécessite aussi que les relations employés de commerce - clients soient autres. Cette modification ne peut être qu'à l'initiative dans un premier temps des travailleurs du commerce qui possèdent des informations sur les prix, la qualité des marchandises, leur fraîcheur, etc. et peuvent les utiliser en direction des consommateurs.

PREVOIR POUR ETRE OFFENSIF

Faire que chaque action immédiate soit un tremplin pour une autre action. Cette année, Noël et Jour de l'An tombent un samedi, jour où le chiffre d'affaires est le plus important et les magasins seront fermés deux jours consécutifs.

Les patrons vont en profiter pour tenter d'ouvrir les deux dimanches précédant les fêtes et dans les petits magasins d'alimentation vraisemblablement essayer d'ouvrir les matins de Noël et Jour de l'An. Cela suppose que déjà dans les syndicats, la mobilisation se prépare pour riposter le moment venu. Dans le même temps saisir l'occasion pour contacter ceux qui travaillent habituellement le dimanche afin de les inciter à la lutte, que ce soient les grandes surfaces de meubles ou les petits commerces.

Alors que l'an dernier, à la suite des luttes, plusieurs magasins avaient anticipé leur fermeture les veilles de fêtes, cet acquis risque d'être remis en cause. Reposer la revendication à ce moment permet d'ouvrir des perspectives de lutte contre les nocturnes par la suite.

CREER UN RAPPORT DE FORCE LOCAL

Pour déterminer ses jours et heures d'ouverture, chaque commerçant s'appuie sur ce que fait son voisin.

L'action, pour être efficace, ne peut avoir lieu qu'entre plusieurs magasins d'une même localité. C'est ainsi que le CONFORAMA de Garges (Val d'Oise) a dû fermer le dimanche à la suite de l'intervention des travailleurs du B.H.V. situé dans le même centre commercial, des consommateurs, des élus locaux. Autre exemple : le CONFORAMA de RENNES, malgré les tentatives d'ouverture, est resté fermé le dimanche, le magasin se trouvant dans la même galerie marchande que LE PRINTEMPS et MAMMOUTH qui ont connu des luttes importantes.

Ne pas monnayer nos conditions de vie, cela implique que les employés de commerce ne soient pas à la merci d'une prime occasionnelle pour améliorer leur pouvoir d'achat, ni dépendants du volume des ventes.

Le refus du salaire lié au chiffre d'affaires réalisé par un employé ou un rayon, et des primes, nécessite en même temps la lutte pour l'augmentation des salaires.

EXTRAIT DE LA PLAQUETTE :

« UN SYNDICAT DU COMMERCE QUI S'ORGANISE ET SE BAT »

PAGES 10 et 11 : LE TEMPLE DE LA CONSOMMATION

Des techniques de plus en plus perfectionnées

- La caisse, c'est le retour à la réalité ; on atténue la douleur en développant la technique du chèque : il est moins difficile d'inscrire un chiffre que de lâcher plusieurs billets qu'on « palpe », qu'on enlève de sa poche et qu'on donne à la caissière. Mieux que le chèque, on va vous proposer une carte de crédit : vous avez un compte ouvert au magasin et, par un simple jeu d'écriture, on enregistre vos achats... Vous palerez plus tard.
- Mais la technique commerciale vous prend bien en charge bien avant. Arrivés au magasin grâce à une signalisation très importante, un fléchage précis, des indications de temps farfelues : « RALLYE à 3 minutes », mais qui retiennent l'attention. La preuve : vous vous surprendrez un jour à expliquer à vos amis que pour trouver où vous habitez, le plus simple est de suivre les flèches « Mammouth ». C'est une véritable signalisation routière qui s'est mise en place.
- L'accès de l'hypermarché est facile : à l'extérieur de la ville, au bord d'une grande route souvent desservie par une rocade. Un parking géant où on peut stationner comme on veut, remplir le coffre de sa voiture ou charger la galerie en prenant son temps.
- Les caddies sont grands : 170 litres ; on peut mettre beaucoup de marchandises et ce n'est pas contraignant : ça roule tout seul ; il n'y a rien à porter.
- L'entrée de l'hypermarché est bien dégagée ; une grande allée doit accueillir le client.

Une petite difficulté cependant : si vous cherchez une plaquette de beurre, vous êtes obligés de traverser tout le magasin. Mais, pour vous permettre la visite du département « bazar » et du « textile », les produits de consommation « obligatoire », comme l'alimentation, sont les plus éloignés de l'entrée.

Sur votre droite ou votre gauche, vous avez « les bouts de gondoles » avec les « promotions » ou les articles d'appel : les articles qu'on travaille à marges réduites, parfois même sans bénéfice et qui ont pour but d'appâter le client avec des articles dans la presse, etc. Leur prix est indiqué de manière très voyante et ils constituent en général une « masse » assez importante. N'oublions pas que les marges sont calculées par « départements » et que les prix des « promotions » sont compensés par les prix d'autres articles que vous allez laisser tomber au passage dans votre caddie.

Vous voulez prendre un article dans le rayon : remarquez que les articles qui sont à hauteur de l'œil sont les plus chers et pour prendre les articles les moins chers, il faut se baisser, il faut faire un effort car ils sont en bas, près du sol.

De même, l'article le plus courant, comme le riz, se trouve le plus éloigné de l'entrée « féculents ».

Les produits sont disposés par couleur et en linéaires verticaux : c'est une présentation agréable à l'œil et qui évite au client de prendre un article à la place d'un autre, ce qui risquerait de l'agacer.

● Les couleurs sont très au point : l'orange qui stimule l'appétit sera choisi pour le rayon alimentaire.

Le bleu sera plutôt retenu pour la poissonnerie et donnera l'image de la fraîcheur.

Le violet : couleur intime pour les femmes et, pour le bricolage, par exemple, les hommes auront droit aux couleurs plus dures : couleur tabac, vert mousse.

Il faut aussi, tout le monde en parle, se rapprocher du « naturel », du « biologique », on vous présentera le camembert sur de la paille ou on vous le mettra dans des boîtes en simili bois, même si tout cela est recouvert de plastique !

- **La lumière est étudiée :**

— A la poissonnerie, la lumière ne doit pas tomber franchement sur le poisson, mais venir sur le côté, ondoyer, couler sur le poisson en effet de vague.

— A la boucherie, sur la viande de bœuf, les néons feront ressortir la couleur rouge, tandis que sur la viande de veau une lumière avec couleur froide tentera d'en faire apparaître le blanc.

La lumière de l'hypermarché est toujours très haute pour ne pas agresser directement.

- **Une musique entraînante, pas trop forte, avec un certain rythme pour stimuler.**

Aux caisses, les techniciens semblent avoir un petit problème. A la création des hypermarchés, si l'attente aux caisses pouvait être voulue en tant que moyen publicitaire, aujourd'hui, s'il ne fallait pas payer de caissières supplémentaires, les patrons sembleraient plutôt d'avis de réduire l'attente aux caisses. Celle-ci agace le client et lui donne du temps pour réfléchir sur l'utilité des achats qu'il a faits.

DES OUTILS POUR L'ANALYSE ET LA STRUCTURATION SYNDICALE

- **La plaquette : « UN SYNDICAT DU COMMERCE QUI S'ORGANISE ET SE BAT... »**

Cette brochure a été réalisée par le syndicat du Commerce de Rennes en liaison avec la fédération des Services CFDT et l'Union locale CFDT du pays Rennais.

Son but est d'aider tous les employés du Commerce à lutter et s'organiser. **Son intérêt** est de montrer aux travailleurs de toutes les professions qui sont aussi des clients de grandes surfaces, ce qui se passe dans les coulisses des hypermarchés. A travers l'expérience décrite, cela doit être un moyen d'aider d'autres militants à saisir l'importance de s'organiser en syndicat.

Les militants CFDT du Commerce qui ont participé à cette rédaction font partie d'un secteur professionnel très peu organisé syndicalement et ils pensent que leur expérience de structuration pour la lutte présente de l'intérêt pour tous les militants de la CFDT et pour les travailleurs en général.

- **Un film VIDEO :**

Cette même expérience est relatée dans un court métrage au magnétoscope de 30 minutes. Cet outil utilisé pendant le conflit éclaire par l'image le déroulement de la lutte, la place des travailleurs, des consommateurs, la popularisation, le rôle de la section syndicale, du syndicat.

Ce type d'information encore peu utilisé par les sections et syndicats est un moyen privilégié pour susciter le débat avec les travailleurs.

POUR SE PROCURER CES OUTILS :

• La plaquette du syndicat de RENNES :

Disponible à :

Fédé Services CFDT - 20, rue Rochechouart - 75009 PARIS
Synd. Commerce CFDT - Impasse de la Barbotière - 35100
RENNES

Librairie Confédérale - 26 rue Montholon - 75009 PARIS

• Le Film :

Il est disponible aux mêmes adresses que ci-dessus.

Caractéristiques pour la diffusion : appareil ancien modèle, National portable, 1/2 pouce.

Le film est réalisé par le groupe « CONTRASTE »
28, av. Mgr Mouëzy - 35000 RENNES.

Plusieurs circuits sont possibles pour assurer la diffusion, en s'adressant dans les grandes aux groupes Video, Maisons de la Culture, ... qui possèdent le matériel et qui diffusent eux-mêmes des courts métrages pour les travailleurs et les organisations ouvrières.

Des adresses :

- VIDEO OUT : 20 bis, rue Hippolyte-Maindron, 75014 Paris.
- COLLECTIF DIFFUSION « MON ŒIL » : 20, rue d'Alembert, 75014 Paris. Tél. : 331.69.00
- VIDEO OO : 30, rue du Pressoir, 75020 Paris.
- VIDEA : 20, rue Morère, 75014 Paris, Tél. 539.77.75.
- Atelier « IMAGE ET SON » : parc des Fontaines, Bât. 5, bd Jean-Brunhes, 31000 Toulouse, Tél. 42.42.90.
- VIDEO 031 : 4, rue de Fondeville, 31400 Toulouse.

Collectif cinéma militants :

- SONIMAGE : 2, rue de Belgrade, 38000 Grenoble.
- UNITE CINEMA de la Maison de la Culture du Havre.
- CELLULOID : B.P. 702, 22907 Brest Cedex.

« LE BRESIL DES TRAVAILLEURS »

Brochure CFDT-Information - 60 p. - 6,50 F.

RHÔNE-POULENC, PARIBAS, CREDIT LYONNAIS, CARREFOUR... licencient leurs travailleurs en France et, en même temps, ouvrent de nouvelles filiales au Brésil !

Comme beaucoup d'autres trusts américains, allemands, japonais, ...

Pourquoi au Brésil ? Parce que 12 ans de dictature ont imposé une docilité et un bas prix de la main-d'œuvre par la répression, la torture, la persécution des syndicalistes, la suppression des droits des travailleurs, le chômage, etc.

Malgré cela, le mouvement ouvrier brésilien se réorganise et se renforce.

Des militants syndicaux brésiliens ont écrit cette brochure sur leur situation et leurs luttes pour « développer une active solidarité avec les travailleurs des pays industriels, car tous sont victimes du même système et souvent des mêmes patrons ».

« La mise en commun des aspirations et des luttes, disent-ils, c'est le secret de la victoire ».

HORS STATUTS - INTERIMAIRES

Dans Inform'Action n° 31 (juin 75), un texte « Hors Statuts » était proposé, comme contribution au débat, par le bureau fédéral. Ce texte essayait d'analyser la situation des travailleurs Hors Statuts, qu'ils soient intérimaires, du nettoyage, du gardiennage ou auxiliaires, vacataires dans la fonction publique ou temps partiel, démonstration, contrat à durée déterminée.

Ce texte, remis à jour, sera inclus dans un livre à paraître début 77, suite au colloque CFDT sur l'organisation du travail qui s'est tenu en avril 1976.

Sur l'Intérim, actuellement une campagne à grande échelle se déroule, les patrons s'étant regroupés dans l'UNET et voulant négocier une convention collective nationale.

Il va sans dire que la Fédération ne participera pas aux éventuelles négociations qui ne visent qu'à la reconnaissance de cette pseudo-profession.

La Fédération essaie de centraliser le maximum d'informations sur les travailleurs Hors Statuts et notamment Intérimaires, il est important que toutes les sections, syndicats effectuant un travail, une recherche, une action, en transmettant les données à la Fédération qui, avec le Syndicat Parisien des Services et sa section parisienne des travailleurs intérimaires (SPTI), assure un travail continu qui est retransmis dans Inform'Action Services (bulletin de la branche Services).

— Inform'Action Services n°s 1, 2, 3, 4.

Ces numéros ont traité de la situation des travailleurs hors statuts et plus particulièrement de l'Intérim, du Nettoyage et du Gardiennage. Ils sont disponibles à la Fédération.

— « Les Intérimaires en lutte »

Bulletin du Syndicat Parisien des Services - section Intérim - paraît environ 4 fois par an.

Ce bulletin contient des informations sur :

- les actions, luttes des Intérimaires et des Fixes ;
- juridiques (mini-guide juridique de l'Intérimaire) ;
- rôle de l'Intérim, son utilisation ;
- etc.

Pour le recevoir, s'abonner à « Les Intérimaires en lutte », SPS - section Intérim : 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. Prix de 10 numéros : 15 F.

— Intérim Location de Main-d'œuvre

Plaquette éditée par l'UR-CFDT Provence-Côte d'Azur (place des Martyrs de la Résistance, 31000 Aix-en-Provence).

Cette plaquette est le résultat d'une analyse faite d'après une enquête menée par un chercheur avec les sections CFDT de 4 grosses entreprises de la région (SOLMER à Fos, la BP, NAPHTACHIMIE et RHONE-POULENC).

Sont traités principalement, à travers les problèmes de main-d'œuvre, le développement des entreprises d'Intérim et de sous-traitance dans la région.

Le premier tirage est épousé pour l'instant, un deuxième peut être envisagé, s'adresser à l'UR CFDT.

— Liaisons Sociales - Travail Temporaire

Recueil de textes juridiques et de jurisprudence sur le travail temporaire.

Pour se le procurer : Liaisons Sociales : 5, av. de la République, 75441 Cedex 11 - Supplément n° 7027 mars 75. Prix : 24,50 F.